

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
=====

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRES  
=====

SECRETARIAT GENERAL  
=====

DIRECTION DES RESSOURCES  
FINANCIERES ET MATERIELLES  
=====

SOUS DIRECTION DU BUDGET  
=====

SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
=====

BUREAU DES APPELS D'OFFRES  
=====

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
=====

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION  
=====

SECRETARIAT GENERAL  
=====

DEPARTMENT OF FINANCIAL  
AND MATERIAL RESOURCES  
=====

SUB DEPARTMENT OF BUDGET  
=====

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS  
=====

TENDER OFFICE  
=====

**DECISION N° 231/23 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 12 MAI 2023**

Portant attribution d'une (01) Lettre-Commande au Ministère des Enseignements Secondaires

**Madame le Ministre des Enseignements Secondaires**

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- La circulaire n°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu la proposition d'attribution n° 011/MINESEC/CIPM/2023 du 05 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'entreprise ci-après désignée, est attributaire d'une (01) Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres Ouvert N°17/AONO/MINESEC/CIPM/2023 du 16 Mars 2023, pour l'équipement du laboratoire de la série Technologie de l'Information (TI) au Lycée Bilingue de NKAMBE, région du nord-ouest, département du DONGA-MANTUNG, arrondissement de NKAMBE de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAÏ (Jours)
17	Equipement du laboratoire de la série Technologie de l'Information (TI) au Lycée Bilingue de NKAMBE, région du nord-ouest, département du DONGA-MANTUNG, arrondissement de NKAMBE.	ETABLISSEMENTS RIDLEX SERVICES	57-25-112-03- 561648- 524411	25 352 550	120

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-



AMPLIATIONS :

- MINMAP;
- ARMP/JDM ;
- Président CIPM ;
- Intéressés ;
- Chrono/Archives.

*Nalova Lyonga, Ph.D*